



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



©FAO/Olivier Asselin

Les sols sont une ressource non renouvelable

Leur préservation est essentielle pour garantir la sécurité alimentaire et un avenir durable



2015

Année internationale
des sols

Les sols sont une ressource limitée, ce qui signifie que leur perte et leur dégradation ne sont pas récupérables au cours d'une vie humaine. Les sols constituent une composante essentielle des ressources terrestres, du développement agricole et de la durabilité écologique, ils sont à la base de la production alimentaire (humaine et animale), de la production de carburants et de fibres, ainsi que de nombreux services écosystémiques essentiels. Ils représentent par conséquent une ressource naturelle très précieuse, même si elle est souvent négligée. La superficie des sols productifs est limitée et soumise à une pression croissante, provoquée par une utilisation intensive des sols et des usages concurrentiels – culture, foresterie, pâturages/parcours et urbanisation – en vue de satisfaire les demandes d'une population croissante en matière de production alimentaire et énergétique et d'extraction de matières premières. Les sols doivent être reconnus et valorisés non seulement pour leurs capacités de production mais aussi pour leur contribution à la sécurité alimentaire et au maintien de services écosystémiques essentiels.

PRINCIPAUX ENJEUX

La dégradation des sols est causée par des pratiques de gestion et d'utilisation des terres non durables, et par des phénomènes climatiques extrêmes qui résultent de différents facteurs sociaux, économiques et de gouvernance. Actuellement, 33 pour cent des terres sont modérément ou gravement dégradées du fait de l'érosion, de la salinisation, du compactage, de l'acidification et de la pollution chimique des sols. Le taux actuel de dégradation des sols menace la capacité des générations futures à satisfaire leurs besoins les plus élémentaires. Les tendances démographiques actuelles et la croissance prévue de la population mondiale (qui devrait dépasser les 9 milliards en 2050) devraient entraîner une augmentation de 60 pour cent de la demande de denrées alimentaires, d'aliments pour animaux et de fibres d'ici à 2050. Il y a peu de possibilités d'expansion dans le secteur agricole, excepté dans certaines régions d'Afrique et d'Amérique du Sud. L'essentiel des terres encore disponibles ne conviennent pas aux activités agricoles, et l'aménagement de ces terres à des fins de production engendrerait des coûts écologiques, sociaux et économiques très élevés. Il est donc impératif d'assurer une gestion durable des sols agricoles du monde et d'œuvrer en faveur d'une production durable afin d'inverser la tendance à la dégradation des sols et de garantir la sécurité alimentaire mondiale actuelle et future.

QUE FAUT-IL FAIRE POUR SAUVER NOS SOLS ?

L'utilisation et la gestion durables des sols sont liés à différents domaines du développement durable: réduction de la pauvreté, éradication de la faim, croissance économique et protection de l'environnement. Promouvoir la gestion durable des sols contribue à garantir leur santé et participe ainsi à l'éradication de la faim et de l'insécurité alimentaire et à la stabilité des écosystèmes. Il est désormais urgent de stopper la dégradation des terres sous toutes ses formes, et d'établir des cadres visant à favoriser des systèmes de gestion durable des terres et des sols.

Le Groupe technique intergouvernemental sur les sols du Partenariat mondial sur les sols recommande les actions suivantes:

- Inclure les projets de protection et de bonification des sols et les projets de gestion durable des terres dans les marchés émergents actuels qui valorisent sur le plan économique les actions produisant des services écosystémiques
- Reconnaître la nécessité croissante de préserver les sols et inciter les gouvernements à réaliser des investissements correspondants
- Promouvoir des pratiques de gestion favorables à l'adaptation et à l'atténuation du changement climatique ainsi qu'à la résilience face à l'évolution des régimes climatiques et aux phénomènes météorologiques extrêmes
- Promouvoir auprès des gouvernements des réglementations strictes et des contrôles efficaces afin de limiter l'accumulation des contaminants au-delà de seuils établis pour protéger la santé humaine et, à terme, assainir les sols contaminés
- Accroître les superficies soumises à des pratiques durables de gestion des sols, améliorer la restauration des sols dégradés, et promouvoir une «intensification durable de la production» au moyen de ressources biologiques adaptées, en améliorant la fertilité des sols et la gestion des ressources en eau et en assurant une utilisation durable des intrants et le recyclage des sous-produits agricoles
- Soutenir le développement de systèmes nationaux d'information sur les sols afin d'appuyer les processus décisionnels relatifs à l'utilisation durable des terres et des ressources naturelles
- Augmenter les investissements au profit de l'aménagement durable des sols, en surmontant les obstacles tels que la sécurisation des droits fonciers et des droits d'utilisation, l'accès aux connaissances et aux services financiers
- Renforcer la mise en œuvre des programmes d'éducation et de renforcement des capacités sur la gestion durable des sols.

TERMES CLÉS



La gestion des terres a trait à toutes les opérations, pratiques et traitements utilisés pour protéger les terres et améliorer les biens et services fournis par l'écosystème dont les terres font partie intégrante.



La gestion des sols fait partie intégrante de la gestion des terres, mais se concentre sur les différents types de sol et sur leurs caractéristiques afin de définir des interventions spécifiques destinées à améliorer la qualité des sols pour l'utilisation choisie des terres.



La dégradation des sols est définie comme un changement dans l'état de santé du sol entraînant une diminution de la capacité de l'écosystème à fournir des biens et des services à ses bénéficiaires.



La gouvernance et la politique des sols concernent les politiques, les stratégies et les processus de prise de décision par les États-nations et les gouvernements locaux sur l'utilisation des sols. À l'échelle mondiale, la gouvernance des sols a été axée sur l'agriculture du fait de l'augmentation de l'insécurité alimentaire dans les régions les plus peuplées de la planète.



Les services écosystémiques sont définis comme les avantages apportés aux populations par les écosystèmes, à savoir: des services de soutien (par ex.: la formation des sols, le cycle des éléments nutritifs, la production primaire); des services d'approvisionnement (par ex.: la nourriture, l'eau potable, le bois de chauffe, les fibres, les produits biochimiques et les ressources génétiques); des services de régulation (par ex.: la régulation du climat, des maladies, de l'eau; la purification de l'eau, la pollinisation); des services culturels (par ex.: spirituels ou religieux, loisirs et écotourisme, esthétiques, sources d'inspiration, éducatifs, sentiment d'appartenance, patrimoine culturel).



La santé des sols a été définie comme «la capacité continue du sol à fonctionner comme un système vivant vital, dans les limites des écosystèmes et de l'utilisation des terres, pour soutenir la productivité biologique, promouvoir la qualité de l'air et de l'eau, et maintenir la santé végétale, animale et humaine».



Programme de gestion transfrontalière des agroécosystèmes du bassin de la Kagera

Le *Projet de gestion transfrontalière des agroécosystèmes du bassin de la Kagera* (Kagera PGTA) est un projet régional qui réunit 4 pays de l'Afrique de l'Est qui se partagent le bassin: le Burundi, le Rwanda, la Tanzanie et l'Ouganda. Les écosystèmes agricoles dans la région subissent des pressions croissantes sous l'effet du changement climatique, de la croissance rapide de la population, de l'intensification de l'agriculture et de l'élevage – les ressources en terres et en eau douce du bassin sont menacées par la dégradation des terres, le déclin de la capacité productive, la déforestation et l'empiétement de l'agriculture sur les zones humides. Cela se répercute ensuite négativement sur la biodiversité et sur les populations dont les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire dépendent de ces ressources. Le projet PGTA Kagera vise à adopter une approche écosystémique intégrée de la gestion des ressources en terres du bassin de la Kagera, afin de générer des avantages à l'échelle locale, nationale et mondiale, en particulier un renforcement de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance des populations rurales. Les principaux objectifs du projet sont la remise en état des terres dégradées, la fixation du carbone, l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, la protection des eaux internationales, la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité agricole, l'amélioration de la production agricole. Parmi les approches et les méthodes utilisées, figurent: les fermes écoles, les plans d'action communautaires, la gestion transfrontalière, la gestion du bassin hydrographique, l'innovation et l'adaptation des techniques de gestion des terres, des outils pour l'évaluation des ressources en terre et des paiements pour les services écosystémiques rendus.

L'initiative de la Grande Muraille Verte

Selon les estimations, 83 pour cent des populations rurales de l'Afrique sub-saharienne dépendent de la terre pour leur subsistance, alors que 40 pour cent des ressources en terres de l'Afrique sont actuellement dégradées. La pauvreté, la faim, le chômage, les migrations forcées, les conflits et l'insécurité ne sont que quelques-unes des nombreuses menaces qui découlent de cette situation. En 2007, les Chefs d'État et de Gouvernement africains ont adopté l'*Initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel* (IGMVSS) qui vise à lutter contre les effets préjudiciables de la dégradation des terres et de la désertification dans la région, en aidant les communautés locales à gérer et à utiliser durablement les forêts, les parcours et autres ressources naturelles dans les zones arides. Des plans d'action ont déjà été mis en place au Burkina Faso, à Djibouti, en Éthiopie, en Gambie, au Mali, au Niger, au Nigéria, au Sénégal et au Tchad, tandis que les plans d'action de l'Algérie, de l'Égypte, de la Mauritanie et du Soudan sont en cours d'élaboration. Au Sénégal, 11 millions d'arbres ont été plantés, et ont ainsi contribué à la restauration de 27 000 hectares de terres dégradées, tandis que des jardins polyvalents ont permis aux femmes d'augmenter leurs revenus tout en cultivant pour nourrir leur famille. En Mauritanie, des opérations de fixation des dunes sont actuellement en cours. Le Mali, le Burkina Faso et le Niger collaborent avec les Jardins Botaniques Royaux de Kew pour produire des plants d'espèces d'arbres, d'arbustes et d'herbes utiles et efficaces pour transformer les terres dégradées en espaces productifs.



LA FAO DANS L'ACTION



Action contre la désertification

Le programme *Action contre la désertification* est un programme d'un montant de 41 millions d'euros, étalé sur quatre ans et demi, en faveur de la gestion durable des terres et de la réhabilitation des sols arides et dégradés en Afrique, dans les Caraïbes et dans le Pacifique. Selon ses promoteurs, ce programme est d'une importance capitale pour lutter contre la faim et la pauvreté, promouvoir la stabilité et renforcer la résilience au changement climatique dans certaines des régions les plus vulnérables du monde. En Afrique, le programme s'appuiera sur l'Initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel, en soutenant l'agroforesterie et en encourageant les activités génératrices de revenus. Les Caraïbes et le Pacifique sont confrontés aux mêmes défis que l'Afrique. Des pratiques de gestion des terres non durables ont entraîné la perte des sols, la dégradation de l'habitat, la perte de la biodiversité et la détérioration des zones tampons naturelles qui réduisaient l'impact des sécheresses et des inondations. Action contre la désertification se concentrera sur Haïti dans les Caraïbes et sur les îles Fidji dans le Pacifique. Le programme constituera un exemple de coopération Sud-Sud et tirera profit des leçons apprises de l'Initiative Grande Muraille Verte en vue d'aider les communautés locales à adopter des pratiques de gestion durable des terres et des forêts, tout en renforçant la capacité des pouvoirs publics et des ONG à soutenir ces efforts.

FAITS ESSENTIELS

- D'ici 2050, la production agricole devra augmenter de 60 pour cent à l'échelle mondiale – et de près de 100 pour cent dans les pays en développement – uniquement pour répondre à la demande alimentaire humaine.
- Environ 33 pour cent des sols sont modérément ou fortement dégradés par l'érosion, l'épuisement des substances nutritives, l'acidification, la salinisation, le compactage et la pollution chimique.
- Il suffit que vienne à manquer l'un des 15 nutriments nécessaires à la croissance des plantes pour que le rendement en souffre.
- Dans la plupart des pays en développement, les terres se prêtant à une expansion des superficies cultivées sont rares; elles sont pratiquement inexistantes en Asie du Sud-Est et au Proche-Orient/Afrique du Nord.
- Les terres disponibles à cet effet en Afrique subsaharienne et en Amérique latine présentent, dans plus de 70 pour cent des cas, des contraintes au niveau du sol et du terrain.
- Une utilisation plus efficace de l'eau, un recours réduit à des pesticides ainsi qu'une amélioration de la santé des sols peuvent permettre d'augmenter en moyenne les rendements de 79 pour cent.



Organisation des Nations Unies
 pour l'alimentation et l'agriculture

Viale delle Terme di Caracalla
 00153 Rome, Italie
 Tél.: (+39) 06 57051
 Fax: (+39) 06 570 53152
 Courriel: soils-2015@fao.org
 Site web: www.fao.org



#IYS2015



fao.org/soils-2015